

La Fondation du Cégep de Rimouski

États financiers
Au 30 juin 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
La Fondation du Cégep de Rimouski,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LA FONDATION DU CÉGEP DE RIMOUSKI** (Fondation), qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent et l'insuffisance des produits sur les charges, l'actif à court terme, les apports reportés, l'actif net et les flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹
Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Rimouski, Québec
Le 3 novembre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127109

La Fondation du Cégep de Rimouski

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2021

2020

PRODUITS

Contribution du Cégep de Rimouski aux services offerts aux étudiants	- \$	40 000 \$
Contribution salariale du Cégep de Rimouski	25 000	25 000
Dons reçus	119 432	119 723
Loterie - Voyages	-	56 700
Revenus de placements	9 986	9 171
Retenue sur les dons	13 943	7 732
Variation de la juste valeur des placements	34 657	(2 440)
Ventes de vinyles	-	144
	203 018	256 030

CHARGES

Campagne de financement	234	537
Dons - Cégep de Rimouski - Activités	81 578	105 893
Dons - Cégep de Rimouski - Bourses	34 500	31 600
Frais de gestion et d'administration (annexe)	74 859	93 650
Loterie - Voyages	720	24 915
Perte sur cession de placements au coût	777	-
	192 668	256 595

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

10 350 \$ (565) \$

La Fondation du Cégep de Rimouski

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2021

2020

	Reçu à titre de dotation	Affecté*	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	209 300 \$	39 500 \$	110 428 \$	359 228 \$	354 793 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(9 000)	19 350	10 350	(565)
Apports reçus à titre de dotation (note 9)	5 000	-	-	5 000	5 000
Affectations internes (note 9)	-	(17 500)	17 500	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	214 300 \$	13 000 \$	147 278 \$	374 578 \$	359 228 \$

* Contient un montant de 10 000 \$ affecté au fonds d'urgence des étudiants et un montant de 3 000 \$ affecté pour des bourses d'admission aux programmes à difficultés de recrutement.

La Fondation du Cégep de Rimouski

BILAN

Au 30 juin

2021

2020

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	80 105 \$	118 650 \$
Créances (note 4)	10 108	7 852
Frais payés d'avance	2 048	-
Placements au coût échéant au cours du prochain exercice (note 5)	26 000	-
	118 261	126 502
PLACEMENTS AU COÛT (note 5)	135 481	171 026
PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 6)	201 967	146 380
	455 709 \$	443 908 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	17 851 \$	35 893 \$
Apports reportés (note 8)	63 280	48 787
	81 131	84 680

ACTIF NET

Reçu à titre de dotation (note 9)	214 300	209 300
Affecté (note 9)	13 000	39 500
Non affecté	147 278	110 428
	374 578	359 228
	455 709 \$	443 908 \$

ÉVENTUALITÉ (note 10)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

La Fondation du Cégep de Rimouski

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2021

2020

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	10 350 \$	(565) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation de la juste valeur des placements	(34 657)	2 440
Perte sur cession de placements au coût	777	-
Revenus de placements capitalisés	(7 684)	(6 519)

(31 214) (4 644)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	(2 256)	1 456
Frais payés d'avance	(2 048)	3 856
Dettes de fonctionnement	(18 042)	5 915
Apports reportés	14 493	24 246

(39 067) 30 829

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(24 478)	(16 668)
Encaissement de placements	20 000	17 492

(4 478) 824

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Apports en espèces reçus à titre de dotation	5 000	5 000
--	-------	-------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(38 545) 36 653

ENCAISSE, début de l'exercice 118 650 81 997

ENCAISSE, fin de l'exercice 80 105 \$ 118 650 \$

La Fondation du Cégep de Rimouski

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses objectifs sont d'élaborer différents programmes afin de favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de l'éducation dans la région et de fournir au collège d'enseignement général et professionnel de Rimouski, l'aide financière appropriée pour la réalisation de ces programmes. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Subventions

Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées en réduction de ces dernières.

La Fondation du Cégep de Rimouski

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que la Fondation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les autres apports reçus sous forme de services sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse.

3. PROMESSES DE DONS

Dans le cadre de sa campagne majeure de financement, la Fondation a obtenu des promesses de dons totalisant 137 300 \$ (2020 - 202 100 \$). Conformément à la politique de la Fondation en cette matière, ces promesses de dons non garanties ne sont pas comptabilisées.

La Fondation est également preneur et bénéficiaire de polices d'assurance vie représentant un montant de 45 000 \$ et pour lesquelles aucun montant n'a été comptabilisé.

4. CRÉANCES

	2021	2020
Apports à recevoir	1 742 \$	5 672 \$
Subventions à recevoir*	6 435	-
Taxes à la consommation	1 931	2 180
	10 108 \$	7 852 \$

La Fondation du Cégep de Rimouski

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2021

4. CRÉANCES (suite)

* La Fondation a comptabilisé un montant de 38 300 \$, dont un montant de 6 435 \$ n'a pas été encaissé au 30 juin 2021, à titre de produit de subvention dans le cadre des programmes Subvention salariale temporaire (SST) et Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Ces subventions salariales se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

5. PLACEMENTS AU COÛT

	2021	2020
Obligation, échéant en juillet 2021	26 000 \$	36 763 \$
Titres à revenus fixes	135 481	134 263
	161 481	171 026
Portion échéant au cours du prochain exercice	26 000	-
	135 481 \$	171 026 \$

6. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2021	2020
Fonds communs de placements	201 967 \$	146 380 \$

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Comptes fournisseurs	- \$	3 066 \$
Loterie - Voyages	-	17 747
Salaires et vacances courus	10 371	8 492
Sommes à remettre à l'État	7 480	6 588
Retenues à la source et contributions	17 851 \$	35 893 \$

La Fondation du Cégep de Rimouski

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2021

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
SOLDE , début de l'exercice	48 787 \$	24 541 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(109 582)	(56 999)
Montants reçus au cours de l'exercice	124 075	81 245
SOLDE , fin de l'exercice	63 280 \$	48 787 \$

9. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

L'actif net reçu à titre de dotations comprend un montant de 214 300 \$ (2020 - 209 300 \$) grevé d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits d'intérêts afférents à une tranche de 198 300 \$ (2020 - 193 300 \$) sont affectés à des projets spéciaux en vertu d'affectations externes. Les produits d'intérêts afférents aux 16 000 \$ restants (2020 - 16 000 \$) ne sont pas affectés.

Au cours de l'exercice, un montant de 9 000 \$ (2020 - 13 051 \$) en provenance des montants affectés à des projets spéciaux a été utilisé. Le conseil d'administration de la Fondation n'a affecté aucun nouveau montant au cours de l'exercice (2020 - 30 051 \$) à des fins de projets spéciaux. Toutefois, il a mis fin à certains fonds affectés pour un montant de 17 500 \$ (2020 - 0 \$) pour ainsi porter le solde au 30 juin 2021 à 13 000 \$ (2020 - 39 500 \$). La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. ÉVENTUALITÉ

Lettres de garantie

La Fondation dispose d'une lettre de garantie commerciale d'un montant de 10 000 \$ (2020 - deux lettres pour un montant de 47 000 \$) exigée par la Régie des alcools, des courses et des jeux lors de la demande du permis pour l'activité de loterie.

Le Cégep de Rimouski a cautionné la Fondation pour un montant de 10 000 \$ (2020 - 47 000 \$).

La Fondation du Cégep de Rimouski

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2021

11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation bénéficie de divers biens et services du Cégep de Rimouski, entre autres :

- un local est mis gracieusement à la disposition de la Fondation;
- les dépenses d'entretien afférentes au local de la Fondation sont assumées par le Cégep de Rimouski;
- certains éléments de secrétariat, de comptabilité, de fournitures de bureau, de papeterie et autres services de la Fondation sont défrayés par le Cégep de Rimouski.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Risque de liquidité

La Fondation est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

Risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements en actions de sociétés cotées en Bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

13. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire majeure qui continue d'avoir des conséquences sur l'économie. La Fondation a connu des changements dans ses activités à la suite de cette crise, notamment le report d'activités de financement ainsi qu'une diminution des actions de sollicitation.

La Fondation a pris et continuera de prendre des mesures afin de minimiser les répercussions de cette crise. Toutefois, la durée et les incidences de la pandémie ne peuvent être déterminées. Il est donc difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

La Fondation du Cégep de Rimouski

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2021

2020

FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales (net d'une subvention de 38 300 \$; 2020 - 0 \$)	38 860 \$	74 123 \$
Consultants externes	17 500	-
Fournitures de bureau et papeterie	370	221
Frais bancaires	900	1 377
Frais de déplacement, représentation et cadeaux	304	2 519
Frais de gestion des placements	3 633	3 078
Publicité	-	1 612
Services professionnels	4 810	4 307
Système informatique	7 291	5 832
Télécommunications	1 191	581
	<hr/>	
	74 859 \$	93 650 \$
